

DESRIPTIF

PROMETHÉE45 dont les missions principales sont le placement, la qualification et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et le conseil à l'entreprise propose le service spécifique PAI qui vise à faciliter l'accès à l'alternance en s'appuyant sur l'offre de formation et sur notre réseau entreprise



LOCALISATION(S)



4 Impasse de Monbary
45140 ORMES

OFFRE DE SERVICE MOBILISABLE

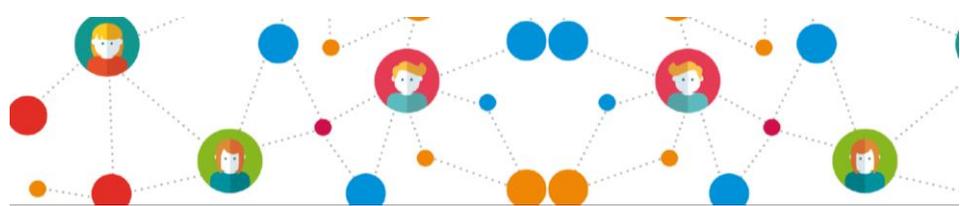
La prestation **Pour une Alternance Inclusive (PAI)** est un véritable tremplin vers l'emploi.

Prestation 1 - Accompagnement vers la signature d'un contrat

- Accueil personnalisé et diagnostic approfondi de la situation et de la demande des personnes en situation de handicap,
- Confirmation du projet professionnel réaliste et compatible avec la situation de handicap, en lien avec le partenaire prescripteur,
 - Identification et levée des freins périphériques
 - Période d'immersion en entreprise et/ou en centre de formation (stage)
 - Mobilisation de prestations et outils spécifiques
- Mise en œuvre du projet d'alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation) :
 - Travail avec la personne en situation de handicap sur la recherche d'une entreprise d'accueil
 - Recherche du centre de formation le plus adapté et accompagnement dans la mise en œuvre des moyens de compensation
 - Démarches de prospection auprès des entreprises (proposition de candidatures, information sur les aides mobilisables, sur les aides et moyens de compensation...)
 - Accompagnement dans toutes les démarches administratives liées au contrat (pour l'alternant et l'employeur)

Prestation 2 - Suivi Post contrat

- Suivi individuel après la signature et jusqu'à la fin du contrat en alternance en lien avec le centre de formation et l'employeur,
 - Visites en entreprise



- Bilan pédagogique
 - Entretien individuel avec la personne en situation de handicap
- Mobilisation des moyens de compensation du handicap selon les besoins afin de sécuriser et réussir le parcours de formation (aide technique, aide humaine...)

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

PAI s'adresse exclusivement :

- Aux personnes en situation de handicap au sens de l'obligation d'emploi
- A partir de 16 ans
- Être prêt à engager une démarche de RQTH auprès de la MDA
- Ayant un souhait de projet d'accès à l'emploi en milieu ordinaire par l'alternance
- Présentant des besoins d'accompagnement renforcé pour aboutir à la signature d'un contrat en alternance
- Aux Employeurs (secteur privé ou public) qui souhaitent recruter en alternance une personne en situation de handicap.

Modalité d'accompagnement :

Entretien individuel avec le chargé de mission PAI

Modalité de prise en charge financière :

Nos services sont gratuits



Qui contacter ?

Aurélien MARIE
Chargé de Mission PAI
06.43.59.29.62
Mail : amarie@promethee45.fr



Pour aller plus loin...